



ZONAGE INTÉGRÉ DU SECTEUR FORESTIER EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

(Du Processus d'aménagement au sein d'une concession forestière à l'inventaire forestier national multi ressources et le plan national d'affectation des terres)

Préparé par: Basile MPATI

- Ingénieur en chef du génie rural et, des Eaux et Forêts
- Chef de service des inventaires et de l'aménagement des forêts/CNIAF
- Superviseur Technique Principal de l'IFN au Congo

16^{ème} Réunion des Parties (PFBC) 21-26 Novembre 2016, KIGALI

Plan de l'exposé

Introduction

I - Brève de description du Congo forestier

II - Du macro zonage forestier au zonage intégré du secteur forestier

- 21 - Découpage du domaine forestier en UFA
- 22 - De l'organisation des UFA en concessions forestières
- 23 - Les Aires protégées

III - Du zonage intégré du secteur forestier en république du Congo à l'affectation des terres

- 31 - Etat d'avancement de l'aménagement des concessions forestières
- 32 - Etapes d'élaboration des plans d'aménagement durable dans les concessions forestières
- 33 - Résultats de zonage intégré des concessions forestières en novembre 2016

IV - Contribution de l'IFN au plan national d'affectation des terres au Congo

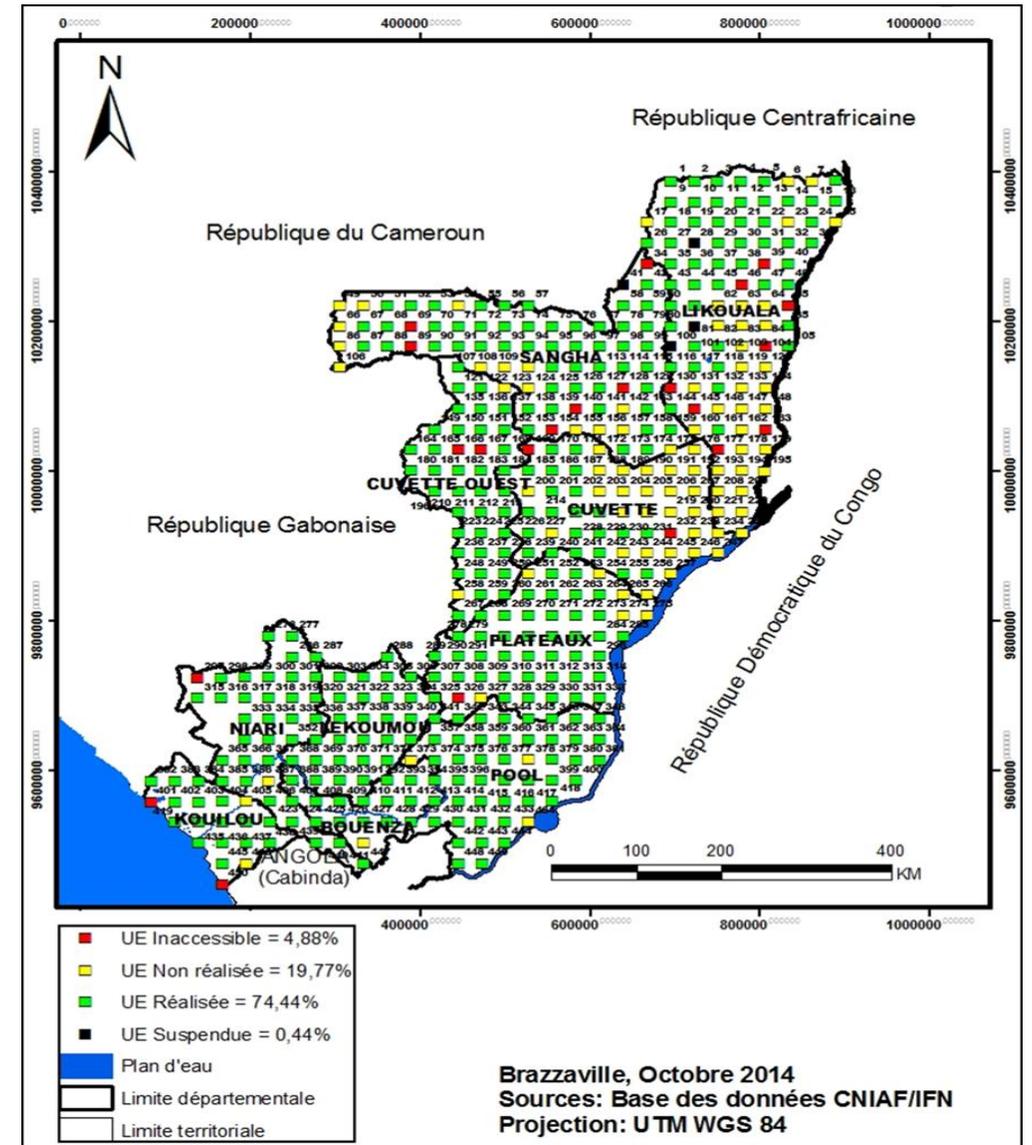
- 41 - Classification d'utilisation des terres/IFN
- 42 - Détermination des grandes zones écologiques
- 43 - Les étendues des différentes classes d'utilisation des terres
- 44 - Le nombre d'arbres par CUT
- 45 - Le volume exploitable par CUT
- 46 - Biomasse par CUT
- 47 - Carbone forestier par CUT

Conclusion



Introduction

- Le zonage forestier congolais est un impact en cours d'élaboration et un fruit d'une génération des forestiers congolais
- Il est composé de:
 1. un macro zonage exprimé en UFA et conçu depuis 1975, suivi de
 2. un micro zonage local apparu depuis l'an 2000 dans les concessions forestières aménagées, et enfin
 3. un plan national d'affectation des terres au Congo en cours d'élaboration
- Après avoir maîtrisé le micro zonage intégré dans les concessions forestières aménagées, le chantier en cours consiste à prendre en compte les résultats de l'Inventaire Forestier National multi ressources dans l'élaboration d'un plan d'affectation des terres au Congo
- L'image à droite exprime le niveau de réalisation de l'IFN en novembre 2016

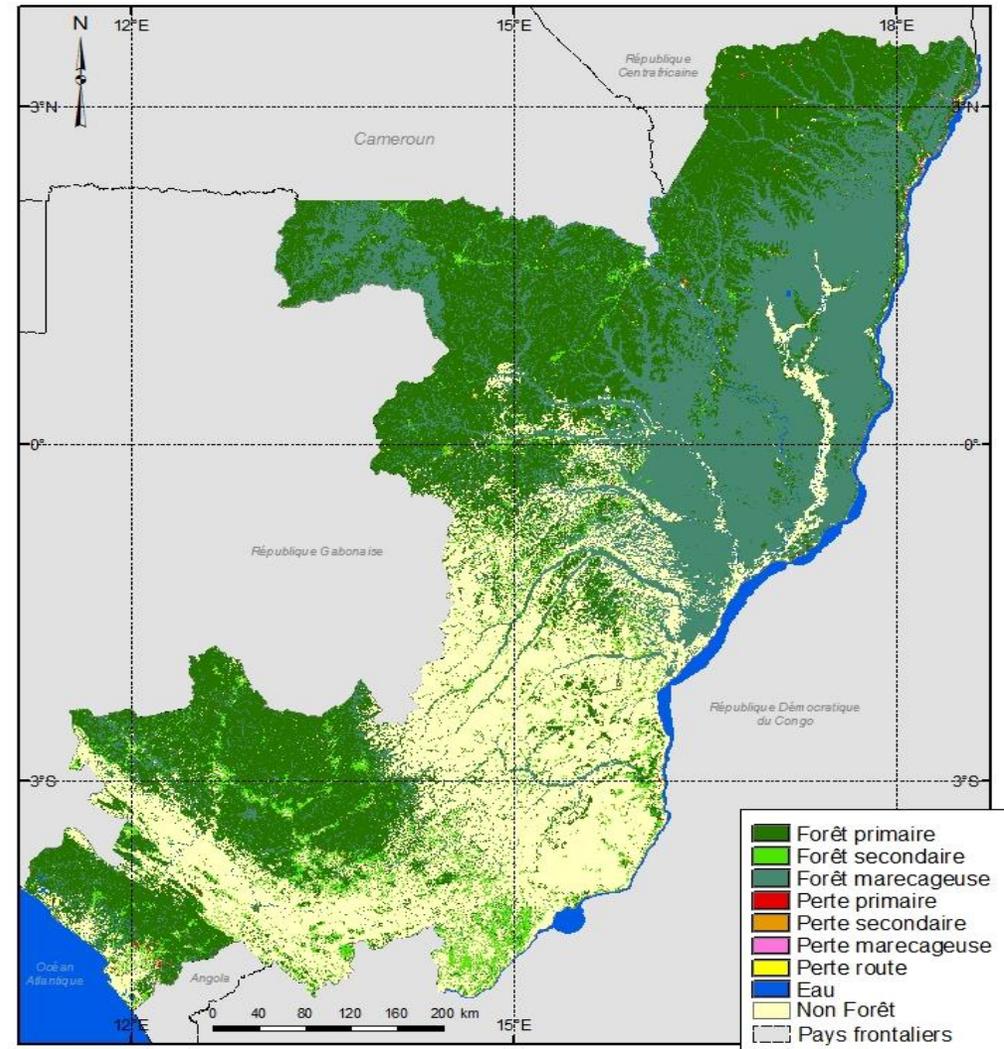


I - Brève de description du Congo forestier

1. Le Congo forestier compte 3 grands massifs des forêts dense sur terre ferme (Massif du Mayombe, du Chaillu et du Nord-Congo) de 14,3 millions d'ha
2. Deux massifs particuliers des forêts inondées et inondables à tourbière dans le Les départements de Cuvette et la Likouala, et les mangroves sur le littoral (6 millions d'ha)
3. 90000hectares des forêts plantées
4. Au total une couverture des formations forestières de 65% du territoire national représentant 22 millions d'hectares
5. Pour faciliter sa gestion, le domaine forestier est organisé par Unités forestières d'aménagement (UFA), un macro zonage initié depuis 1975



Types de Forêts et autres classes de couverture des sols en République du Congo



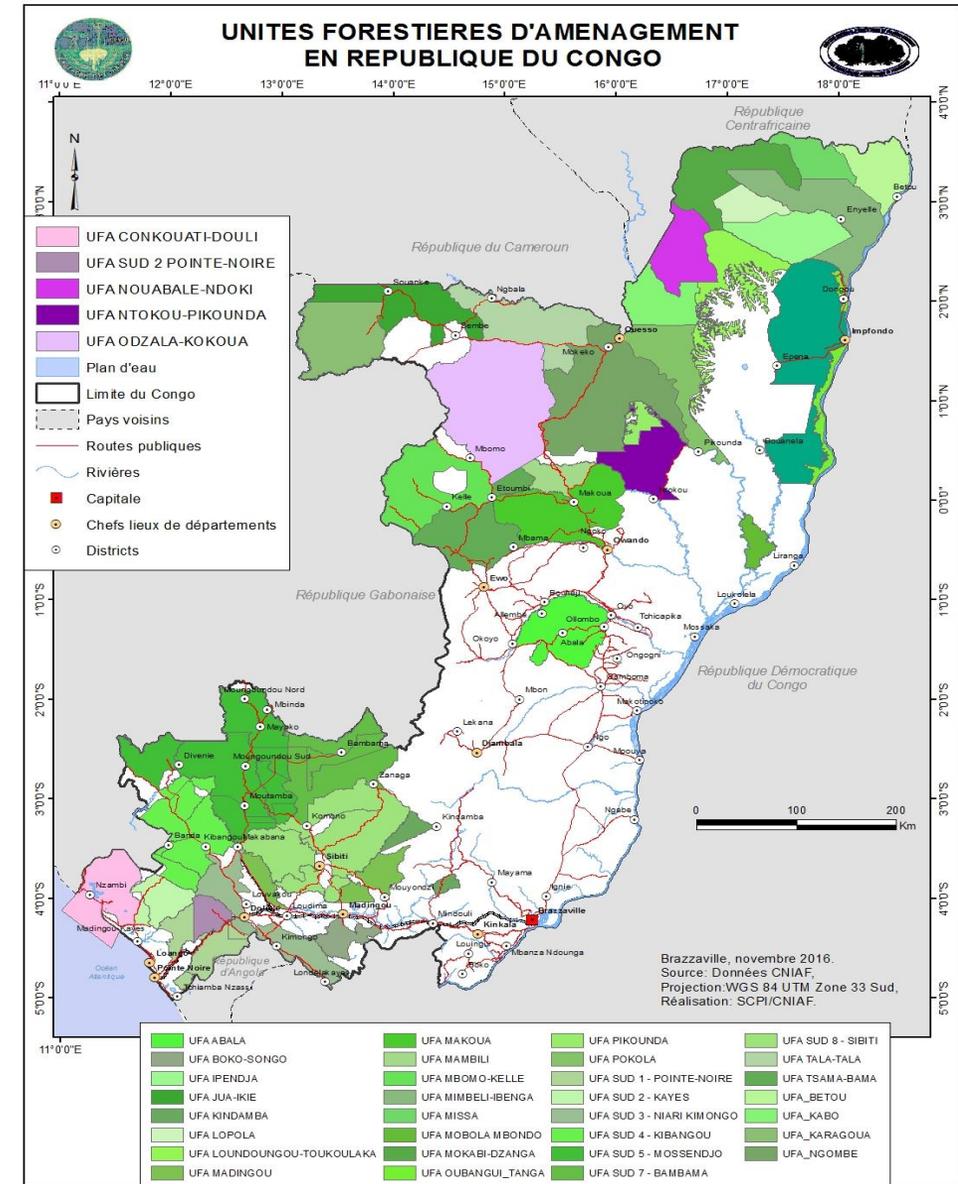
Brazza ville, Novembre 2015; Réalisation: CNIAF; Projection: WGS 84 / UTM Zone 33S
Sources de données: CNIAF

II - Du macro zonage forestier au zonage intégré du secteur forestier



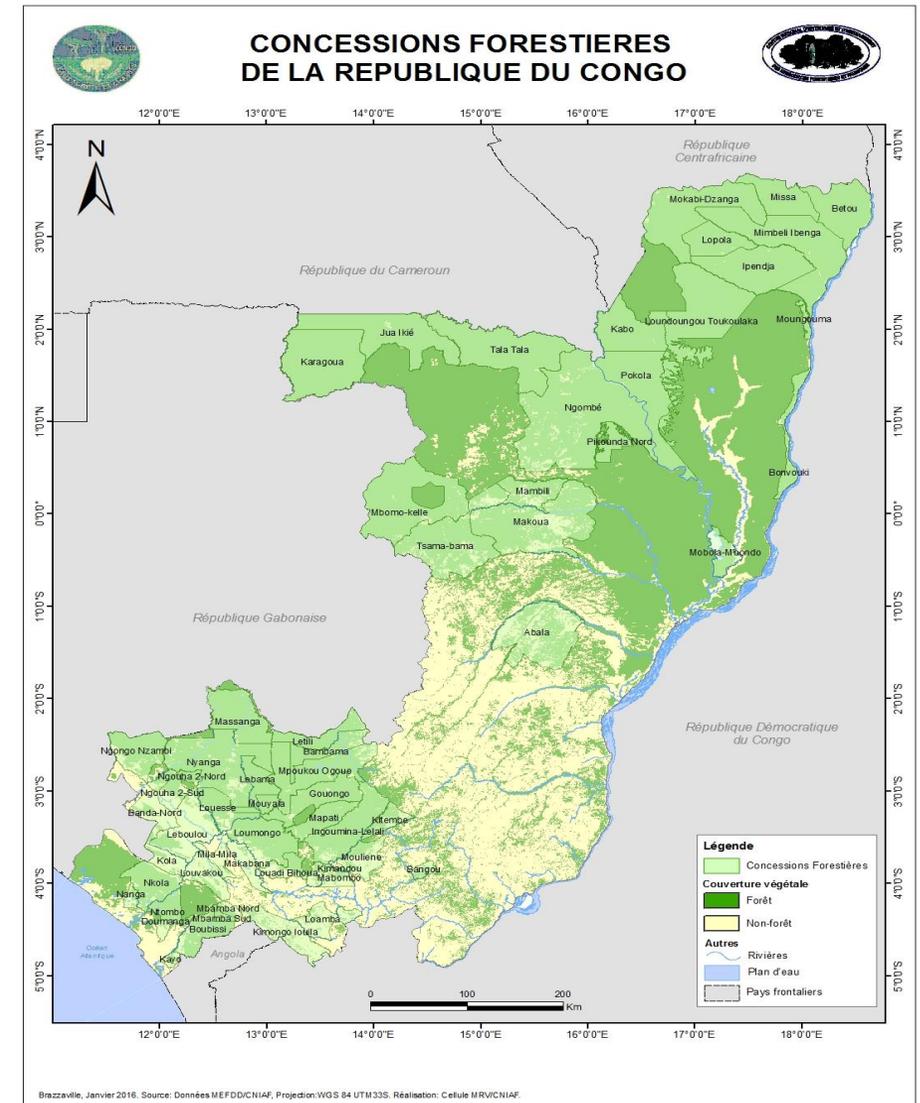
21 - Découpage du domaine forestier en UFA

1. Depuis 1975, le code forestier congolais garanti une gestion forestière durable sur la base d'un macro zonage du secteur forestier en Unités Forestières d'Aménagement (UFA)
2. En tout **37 UFA** qui représentent **20 millions d'hectares**
3. Chaque UFA ne devrait être à cheval sur deux départements administratifs pour éviter d'éventuels conflits de gestion des ressources forestières
4. Une UFA constitue une unité de base pour l'exécution des tâches d'aménagement, de gestion, de conservation, de reconstitution et de production
5. La mise en valeur de l' UFA est concédée soit à la production industrielle des bois d'œuvre, soit traduite en aires protégées, telle est le **premier niveau d'intégration**



22 - De l'organisation des UFA en concessions forestières

1. En 2016, le domaine forestier congolais compte 60 concessions forestières couvrant 14 millions d'hectares
2. Les concessions forestières sont attribuées selon les conventions d'aménagement et de transformation (CAT) ou les conventions de transformation industrielle (CTI)
3. Les concessions forestières aménagées bénéficient d'un *micro zonage intégrant et conciliant les aspects de production industrielle de bois d'œuvre, de développement communautaire, de recherche, de conservation et de protection de la biodiversité*
4. Le zonage dans les concessions forestières s'appuie sur *7 niveaux d'intégration qui sont: L'Ecosystème, le système de production, les politiques sectorielles liées à la mise en valeur des ressources naturelles, les politiques sectorielles liées au développement communautaire, l'approche multisectorielle et intégration institutionnelle, et enfin l'environnement*

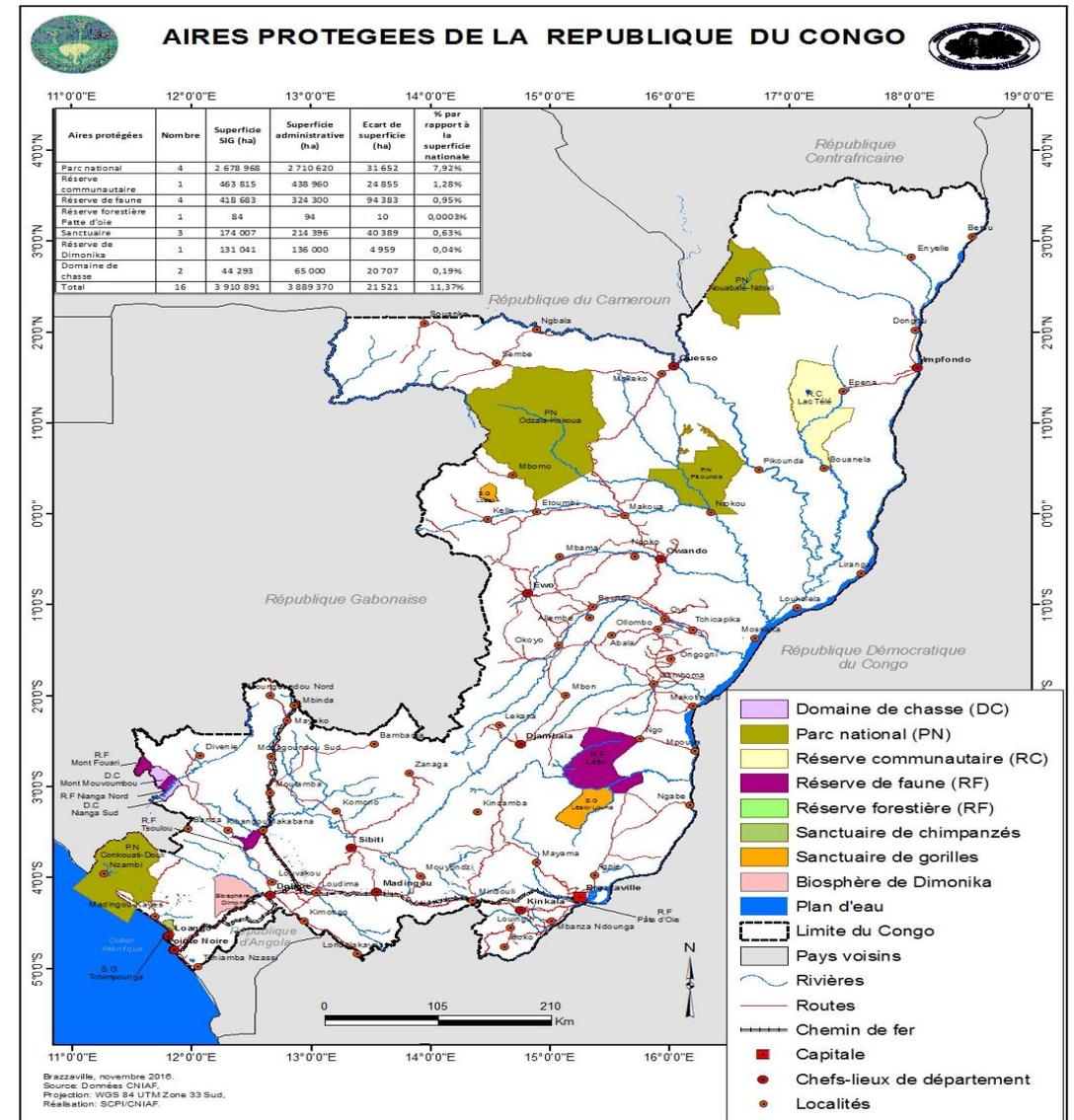


23 - Les Aires protégées

1. On compte **16 aires protégées** dans le Congo réparties comme suit:

- ❑ **4 PARCS NATIONAUX** : 2 710 620 ha, soit 7,92%)
- ❑ **1 RESERVE COMMUNAUTAIRE** : 438.960 ha, soit 1,28 %
- ❑ **4 RESERVES DE FAUNE** : 324 300 ha, soit 0,95 %)
- ❑ **1 RESERVE FORESTIERE** : 94ha, soit 0,0003%) au coeur de Brazzaville
- ❑ **3 SANCTUAIRES de Chimpanzé et de Gorilles** : 214.396 ha, soit 0,63 %)
- ❑ **1 RESERVE DE BIOSPHERE** : 136 000 ha, soit 0,40%)
- ❑ **2 DOMAINE DE CHASSE**: 65.000 ha, soit 0,19%)

2. L'ensemble de ces aires protégées couvre **3 889 370 ha, soit : 11,37 % du territoire national**

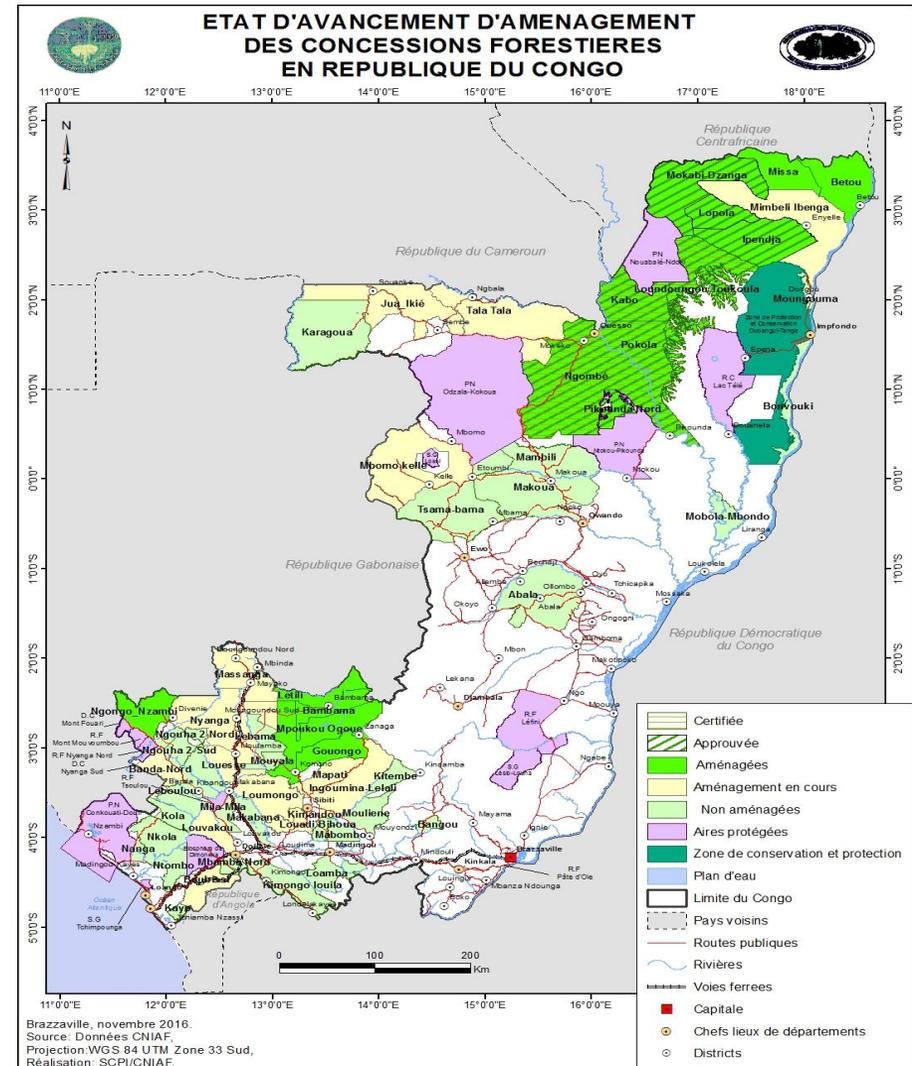


A group of people are traveling in a long wooden boat on a wide, calm river. The water reflects the sky and the surrounding greenery. In the foreground, a man in a green jacket and blue scarf is adjusting a hat on another man's head. Other people are visible further back in the boat. The background shows a dense line of trees under a blue sky with scattered clouds.

III - Du zonage intégré du secteur forestier en république du Congo et élaboration du plan national d'affectation des terres

31 - Etat d'avancement de l'aménagement des concessions forestières

1. 17 concessions forestières sont aménagées couvrant en ***tout 6,5 millions d'hectares et représentent 47%*** des forêts attribuées à l'exploitation forestière industrielle
2. 4 ***Concessions forestières sont certifiées FSC*** couvrant 2,5 millions d'hectares
3. 10 concessions forestières sont en cours d'élaboration des plans d'aménagement pour une superficie de 4 millions d'hectares



Historique de l'aménagement des concessions forestières et fondement du zonage intégré du secteur forestier

1. Fruit d'une volonté politique affirmée:

- ✓ En 1997 le gouvernement commet une étude sur le bilan diagnostic du secteur forestier
- ✓ En 1998 un plan directeur en matière d'aménagement des forêts est élaboré
- ✓ En 2000, le code forestier est révisé en prenant en compte la dimension de l'aménagement durable des forêts
- ✓ En 2000, création du Centre National des Inventaires et de l'aménagement des ressources forestières et fauniques (CNIAF)

1. Renforcement des capacités techniques et humaines (cadre réglementaire)

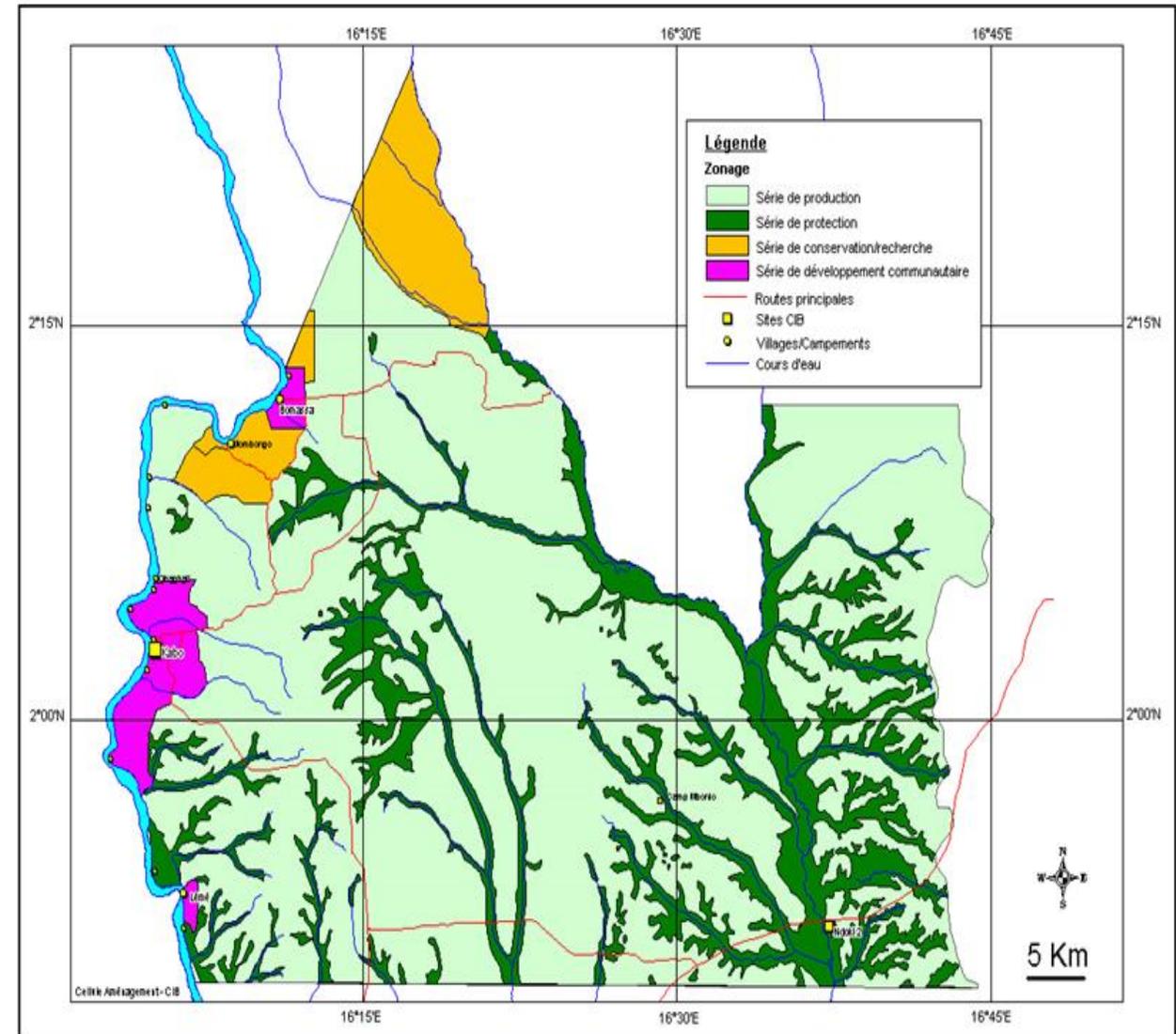
- En 2000, élaboration et adoption des ***Principes, Critères, Indicateurs et vérificateurs nationaux de l'aménagement durable des forêts naturelles***
- En 2003, Elaboration et adoption des ***normes nationales en matière d'inventaire forestier multi ressources et des études complémentaires (cartographie, écologique, dendrométrique et socioéconomique)***
- En 2004, élaboration et adoption des ***directives nationales en matière d'aménagement des concessions forestières avec principales innovations la création des séries d'aménagement forestier et la gestion participative des ressources forestières***
- En 2004, création d'une ***commission technique interministérielle chargée d'examiner et de valider des études liées à l'élaboration des plans d'aménagement dans les concessions forestières***
- En 2005, ***création des comités mixtes de suivi et de l'évaluation des plans d'aménagement au niveau local***
- En 2007, renforcement des capacités opérationnelles du CNIAF à travers la réalisation de ***l'inventaire forestier national multi ressources en vue de l'élaboration d'un plan d'affectation au Congo***
- La création des ***cellules mixtes d'aménagement dans les concessions forestières en cours d'aménagement***

32 - Etapes d'élaboration des plans d'aménagement durable dans les concessions forestières et zonage intégré

1. Elaboration et adoption *des protocoles juridiques et techniques entre l'administration forestière et le concessionnaire*
2. Choix d'un *bureau d'étude spécialisée en matière d'inventaire et de l'aménagement des forêts et agréé par l'administration forestière*
3. Réalisation des *études biophysiques, socioéconomiques, (Inventaire forestier multi ressources) cartographiques et écologiques*
4. Examen et validation des rapports des *différentes études biophysiques, socioéconomiques, cartographiques et écologiques par la commission technique interministérielle*
5. Proposition d'un découpage de la concession forestière en séries d'aménagement dont:
 1. *Série de production de bois d'œuvre*
 2. *Série de conservation*
 3. *Série de protection*
 4. *Série de développement communautaire*
 5. *Série de recherche*
6. Examen et validation du rapport sur le **découpage en séries d'aménagement par la commission technique interministérielle**
7. Rédaction du **plan d'aménagement de la concession forestière par le bureau d'étude**
8. Examen et validation du **rapport du plan d'aménagement par la commission technique interministérielle**
9. **Sensibilisation et vulgarisation du plan d'aménagement auprès des autorités et communautés locales**
10. Adoption du **plan d'aménagement au niveau local par les autorités et les communautés locales**
11. Approbation du **plan par le conseil des ministres**
12. Promulgation du **décret d'approbation du plan au journal officiel**
13. Organisation du suivi et évaluation de la mise en œuvre du plan (**Cellule mixte d'aménagement administration et concessionnaire, Unité de lutte anti braconnage par les éco gardes, comités locaux, Comité national de suivi et évaluation des plans d'aménagement**)
14. Ouverture des forêts aménagées aux **audits forestiers indépendants**

33 - Résultats de zonage intégré des concessions forestières en novembre 2016

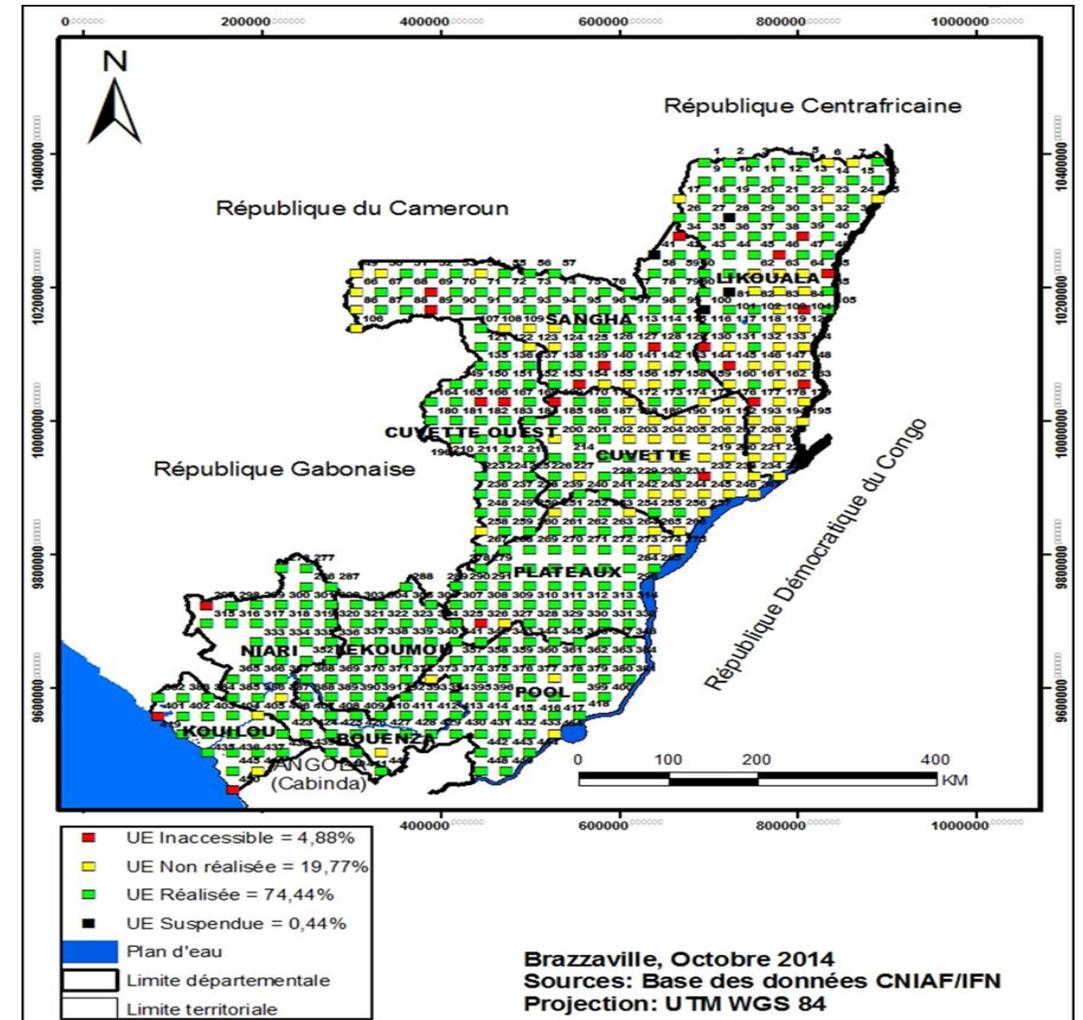
1. Superficie totale aménagée à ce jour
: **6.197.564 ha**
2. Séries de production
: **4.526.739 ha (73%)**
3. Séries de Développement Communautaire :
439.924 ha (7,1%)
4. Séries de protection
: **917.289 ha (14,8%)**
5. Séries de conservation
: **250.201 ha (4,03%)**
6. Série de recherche ouverte sur toute l'UFA
(Transversale)



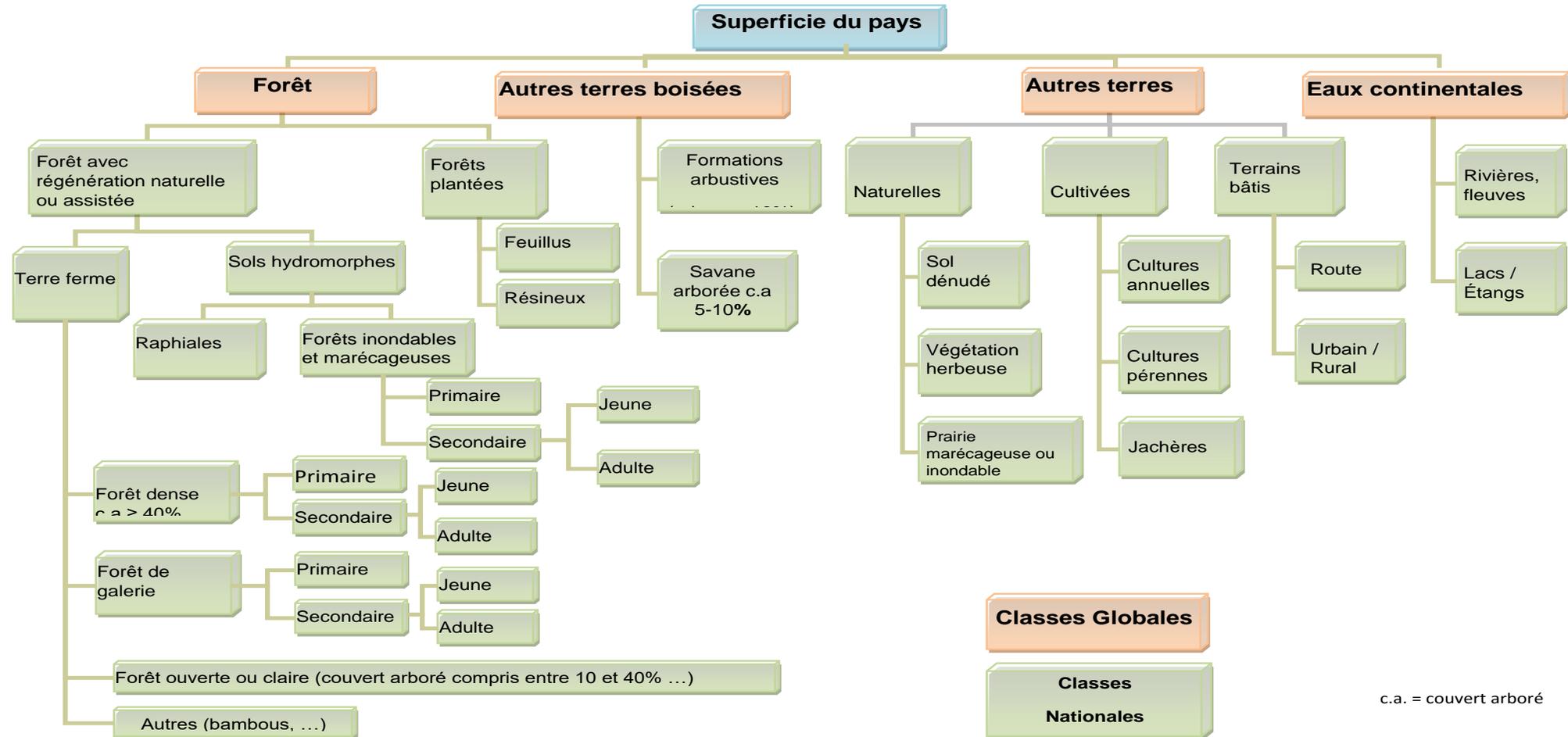
IV - Contribution de l'IFN au plan national d'affectation des terres au Congo

Résultats partiels disponibles de l'IFN:

1. Définition des classes d'utilisation des terres forestières et hors forêts
2. Carte des grandes zones écologiques au niveau national
3. Etendues et potentialités ligneuses des différentes classes d'utilisation des terres au niveau national et départemental
4. Biomasse, carbone et estimation des facteurs d'émissions pour la REDD+

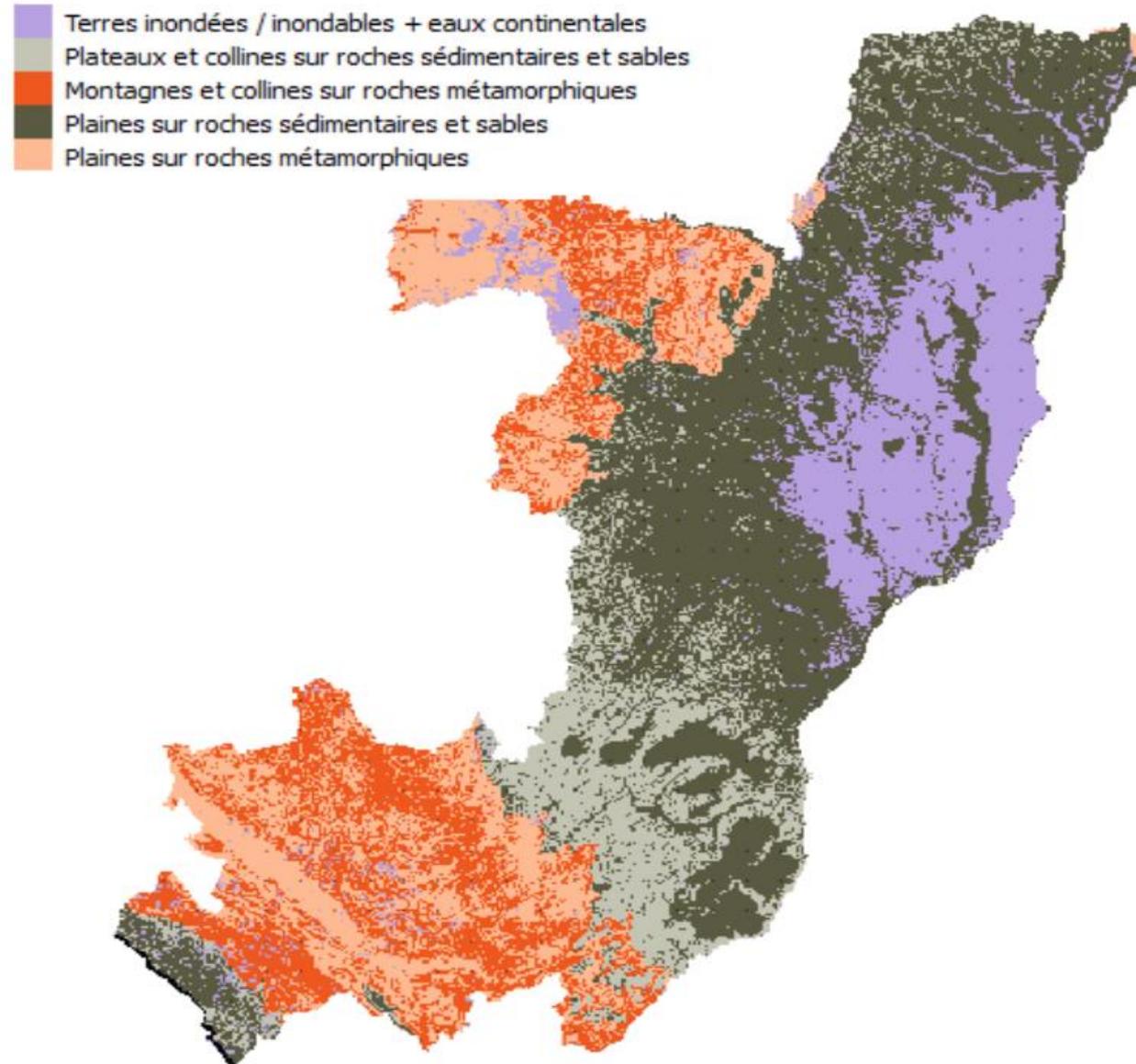


41 - Classification d'utilisation des terres/IFN

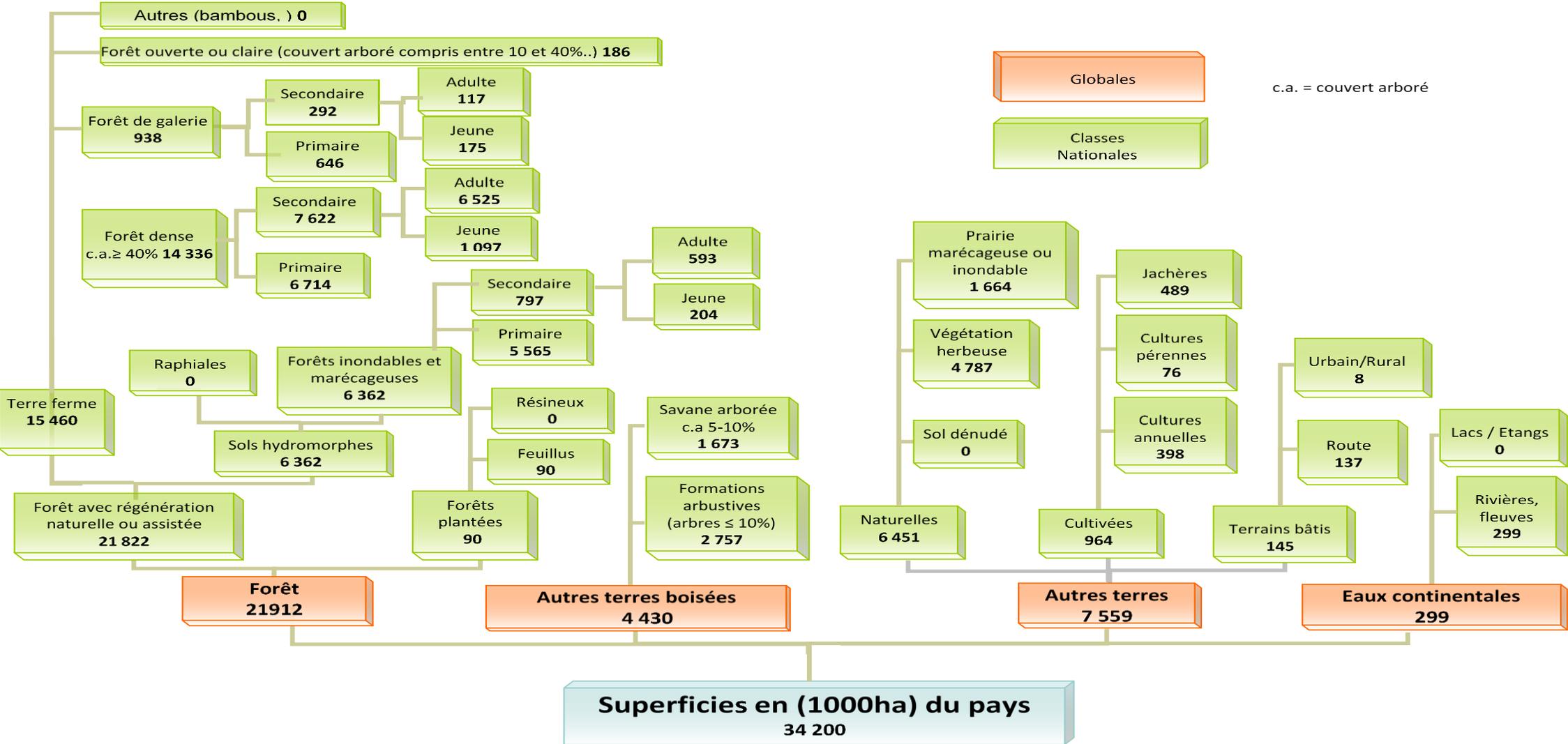


42 - Détermination des grandes zones écologiques

Stratification du pays en grandes zones écologiques (d'après Sayre et al. 2014)



43 - Les étendues des différentes classes d'utilisation des terres

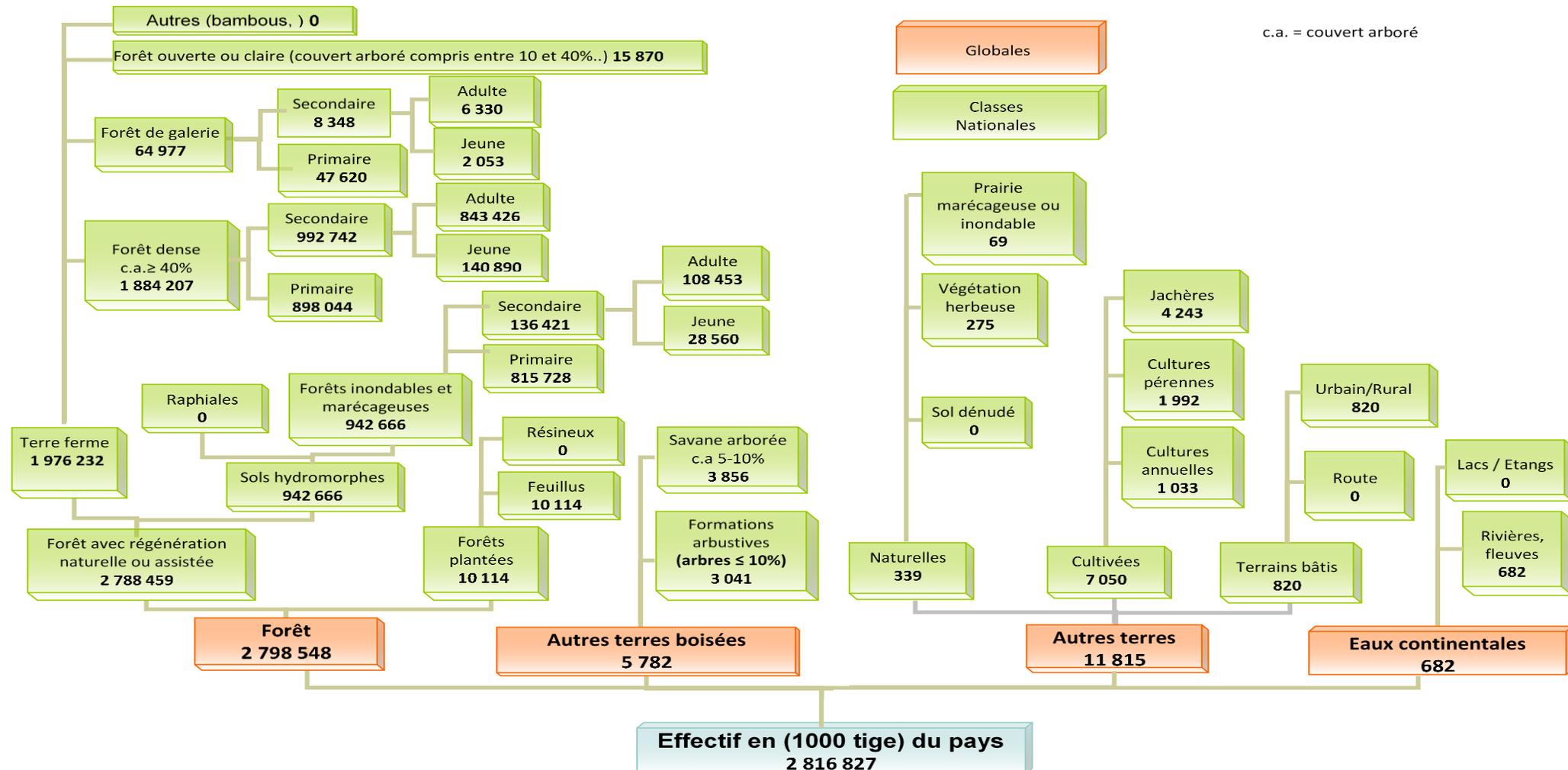


Globales

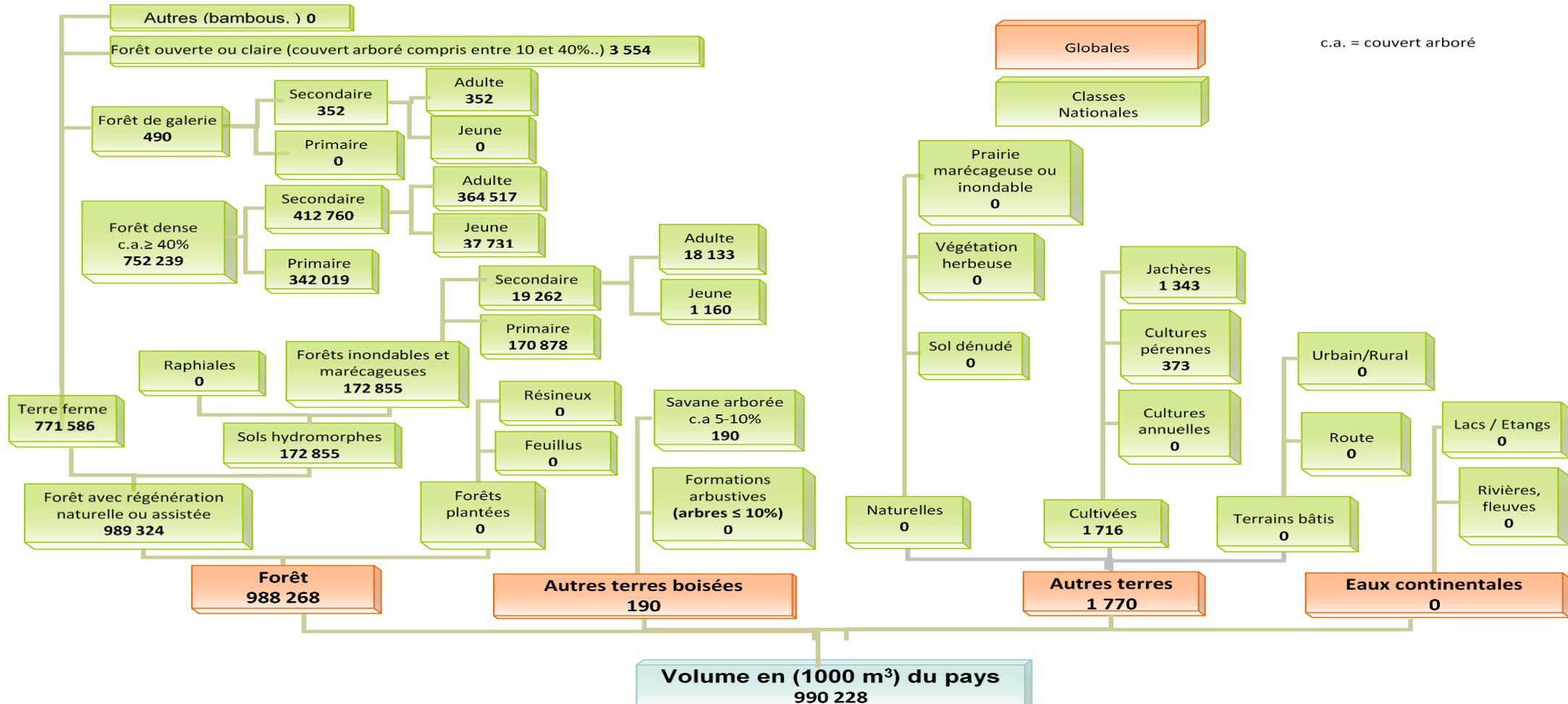
Classes Nationales

c.a. = couvert arboré

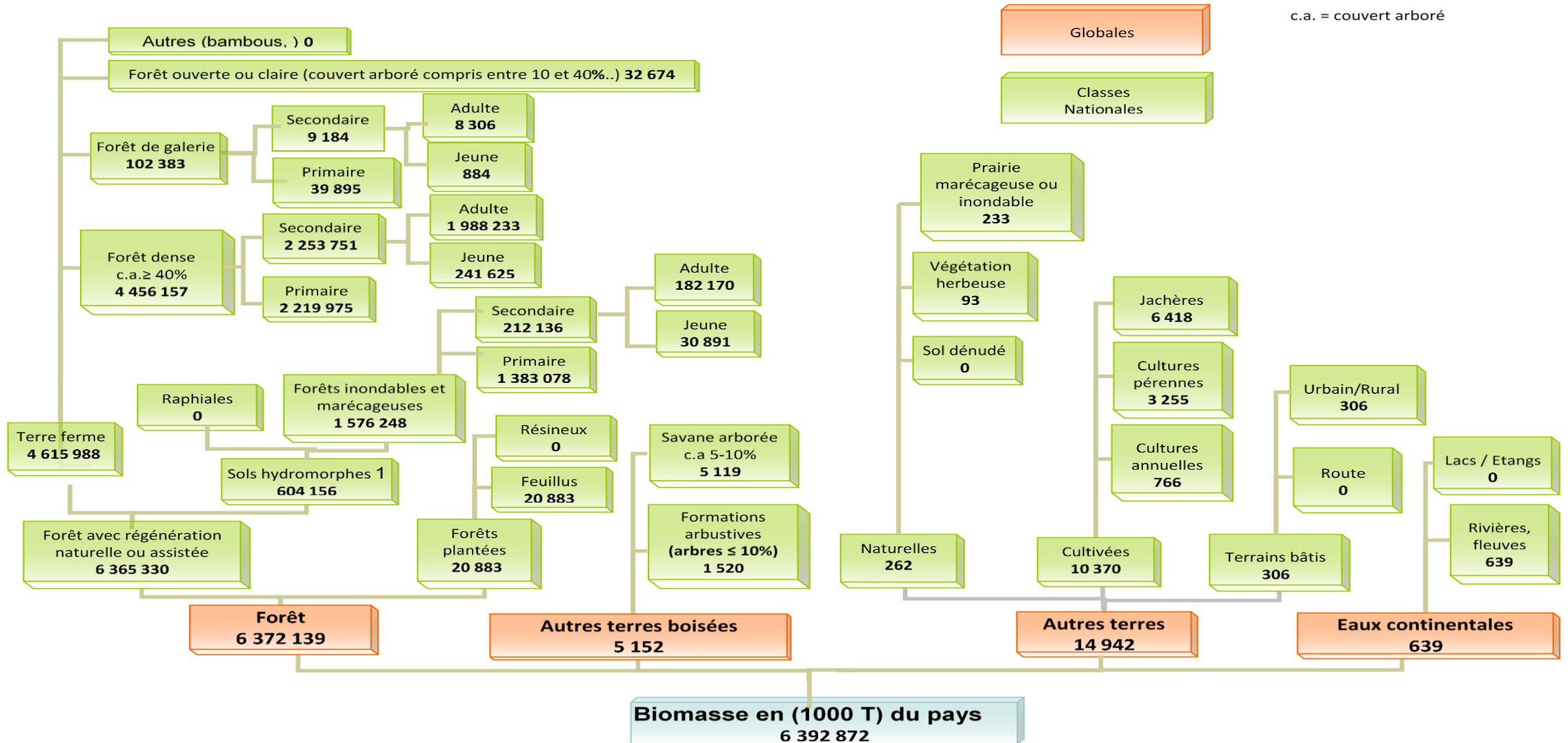
44 - Le nombre d'arbres par Classes d'Utilisation des Terres



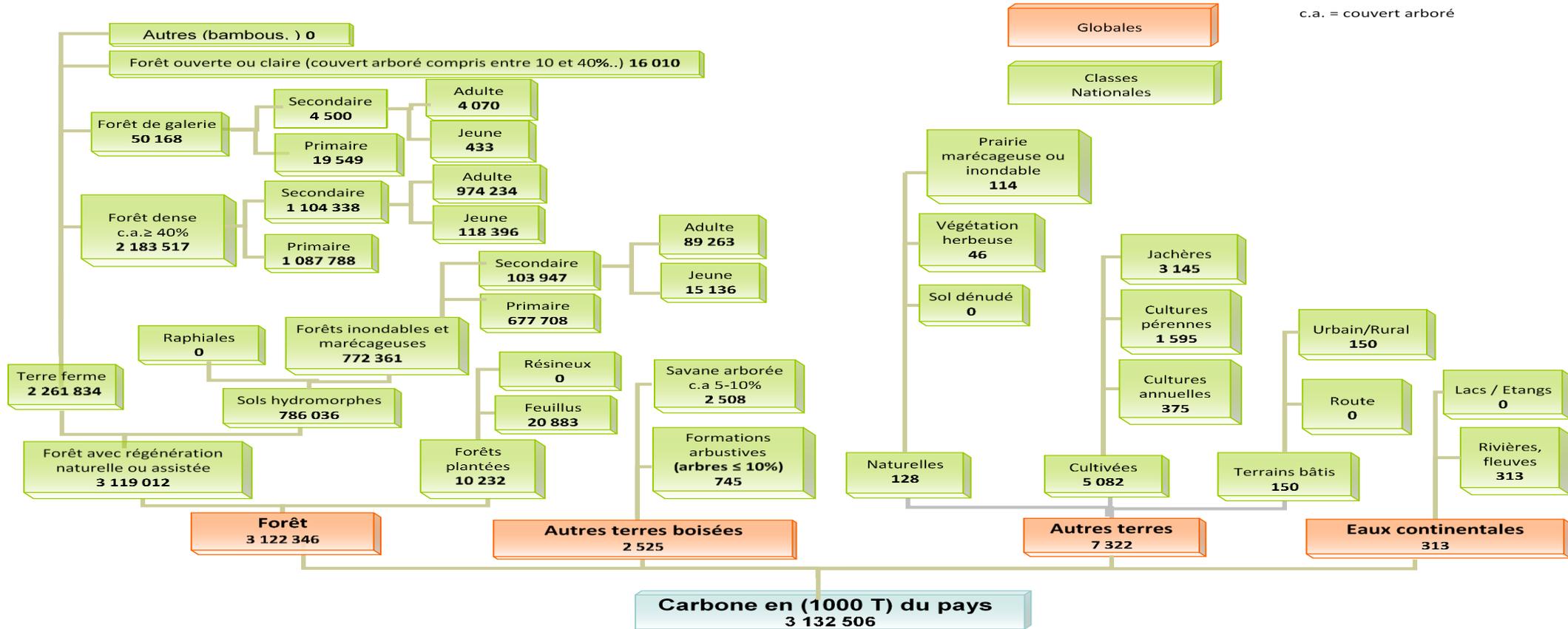
45 - Le volume exploitable par CUT



46 - Biomasse par Classes d'Utilisation des Terres



47 - Carbone forestier par CUT



Conclusion

- Le Congo dispose désormais d'une base et une banque des données suffisantes pour affiner et redessiner les différentes utilisations des terres.
- 47% des terres soit 6,5 millions des terres forestières sont couverts par un micro zonage intégré exprimé en séries d'aménagement.
- Les efforts sont encore à consentir pour lesquels nous sollicitons l'attention de cette assemblée.





Je suis ravi par votre aimable
attention!!!